



Chers amis,

Nous sommes heureux de vous présenter notre premier bulletin d'information. Chaque mois nous vous rendrons compte des actions de votre association.

Suivi des affaires en cours:

- Permis de construire de 2 immeubles au fond du chemin de la plus haute Sine: Le recours gracieux déposé par le collectif des riverains est arrivé à son terme sans que le permis ne soit retiré, aussi, les membres ont du par l'intermédiaire d'un avocat, déposer un recours contentieux. Le permis est suspendu jusqu'à la décision du juge.

- La sécurisation du chemin de la sine: Depuis le mois d'octobre, monsieur Cochat adjoint aux petits travaux, s'est engagé à accéder à nos demandes (suppression d'un brise vue en bas du chemin de la Sine, 2 miroirs aux stop chemin de la Sine.....). Nous voulons encore une fois croire à ses promesses réaffirmées ces jours -ci, de régler ces problèmes dès son retour de vacances.

- Nous nous sommes réunis avec les associations de défense de la nature de La Colle sur Loup, une nouvelle fois pour suivre l'évolution du projet de la société Holdis d'obtenir un droit à bâtir dans le massif de la Sine en échange de terrains. La mairie de La Colle n'a pas de nouvelles informations à ce jour.

- Nous avons cet été, réuni les présidents des différentes associations de quartier de Vence dans le but d'obtenir plus facilement un rendez-vous avec madame le maire. Il nous semble indispensable de connaître les modifications de zonage dans le futur PLU métropolitain, avant qu'il ne devienne définitif, afin d'intervenir. Ce rendez-vous aura lieu le 17 septembre prochain.

- Nous venons d'apprendre que la SCI Lauryne nouveau propriétaire d'un terrain situé dans le massif de la Sine, qui a remblayé cet espace dans le but d'installer des caravanes, a été condamnée à payer une forte amende et à remettre en état les lieux, sous peine d'astreinte.

Nouveaux soucis:

- Un propriétaire dans le massif de la Sine a décidé de fermer un chemin au cœur de la forêt. Une réunion avec le propriétaire, monsieur Miran premier adjoint, Écologie Pour Vence, association AVEC de la Colle sur Loup et Vence Ouest, va se tenir dans les prochains jours pour préserver les intérêts des promeneurs et des amoureux de la nature.

Manifestation à venir:

- Comme l'an dernier, Vence Ouest vous invite à son apéritif concert, le samedi 15 septembre à 17h, sur l'esplanade du camping de la bergerie.

Nous avons cette année encore invité l'harmonie de Saint Paul qui sera dirigée par Mauricio Lozano. Le répertoire sera varié, allant de la variété internationale, au classique en passant par la variété française.

Nous espérons que ce bulletin vous aura intéressés. Nous souhaitons toucher le plus grand nombre d'habitants du quartier de la Sine. N'hésitez pas à le diffuser à vos voisins, qui pourront nous laisser, à leur tour leur adresse mail, sur la messagerie de Vence Ouest: venceouest@laposte.net